

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LE TRANSPORT EN VUE DE RELACHER DANS LA NATURE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	LPO Auvergne-Rhône-Alpes
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	Brouard Guillaume (coordinateur régional busards)
Adresse : N°	Rue Avenue Tony Garnier
Commune	Lyon
Code postal	69007
Nature des activités :	Etude et protection de la faune sauvage et de ses habitats
Qualification :	Association Loi 1901, association locale de la LPO France, reconnue d'utilité publique

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT ET LE RELACHER

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	Origine(2) (3)
B1 Circus pygargus Busard Cendré	100	Tous sexes, tous âges(surtout jeunes)	Capture dans la nature de jeunes en détresse Naissance en captivité en centre de soins
B2 Circus Cyaneus Busard Saint Martin	10	Tous sexes, tous âges(surtout jeunes)	Capture dans la nature de jeunes en détresse Naissance en captivité en centre de soins
B3 Circus aeruginosus Busard des Roseaux	10	Tous sexes, tous âges(surtout jeunes)	Capture dans la nature de jeunes en détresse Naissance en captivité en centre de soins
B4			
B5			

- (1) sexe, signes particuliers des spécimens
(2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...
(3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU RELACHER

Préciser les motifs du relacher, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

En cas d'impossibilité de maintenir in situ les nichées de busards, celles-ci sont transférées temporairement en centre de soin pour y poursuivre leur croissance. les jeunes oiseaux sont ensuite relâchés par la méthode du taquet dans une zone fréquentée par l'espèce

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *

D1. QUEL EST LE LIEU DE DEPART

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	3 sites cf note jointe
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N°	Rue
Commune	Code postal
Elevage d'agrément <input type="checkbox"/>	
Etablissement : d'élevage <input type="checkbox"/>	de présentation au public <input type="checkbox"/>
Autorisation préfectorale de détention <input type="checkbox"/>	d'ouverture <input checked="" type="checkbox"/>
Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :	en date du :
Nom et Prénoms :

D2. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION ET DE RELACHER

Département :
Commune : **4 sites cf note jointe**
Lieu-dit :
Statut juridique du lieu de relacher :
Description du site de relacher (milieu écologique, proximité d'habitations, d'activités humaines, etc...) :

.....
.....
.....
cf note jointe
.....

Suite sur papier libre

D3. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : **approximativement 1h. maximum 2h**
Véhicule automobile ou camion , Train , Avion , Bateau
Mode de contention des animaux dans le véhicule : Précisez le moyen, les dimensions des contenants, le type de parois, les conditions de température, etc... :
Les jeunes busards ont transportés dans des cartons individuels perforés pour permettre l'aération, fermés et adaptés à leur taille. Le fond est garni de pailles pour absorber les déjection et prévenir les souillures. Pendant le transport, les cartons sont placés au sol pour éviter les chutes et calés pour éviter les mouvement brusques et les renversements. Ils sont protégés du soleil direct pour éviter la surchauffe

Suite sur papier libre

D4. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DU TRANSPORT ET DU RELACHER

Préciser la période : **D'avril à août 2023, 2024 et 2025**
ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU RELACHER

E1. QUELS SONT LES TECHNIQUES DE RELACHER UTILISEES

Les jeunes sont relachés par la méthode du taquet: Ils sont apportés en volière sur un site fréquenté par l'espèce agés d'une vingtaine de jours et y sont nourris quotidiennement jusqu'à ce qu'ils soient apte au vol. La volière est ensuite ouverte et l'apport de nourriture se poursuit jusqu'à l'émancipation des oiseaux au bout de +/- 3 semaines selon les individus

Suite sur papier libre

E2. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DU RELACHER*

Formation initiale en biologie animale Préciser :
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser : **Formation par les CDS et relâchés effectués sous leur contrôle par les coordinateurs locaux disposant d'une expérience antérieure**.....

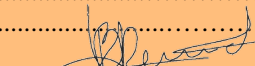
F. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DU TRANSPORT ET DU RELACHER

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Rapports annuels transmis à la région Auvergne-Rhône-Alpes et rapports départementaux

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
Rapport annuel avec les résultats du suivi et des sauvetages réalisés ainsi que des propositions pour la sauvegarde des busards

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **Grenoble**
le **08/02/23**
Votre signature 

Annexe à la

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LE TRANSPORT EN VUE DE RELACHER DANS LA NATURE DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES (cerfa 11 630*02)

Les centres de soin (encart D page 1 et D2 page 2)

1. [Centre de Sauvegarde de la faune sauvage "Le Tichodrome"](#)

Sous la direction de **Mireille Latier**

Adresse :

215 chemin des Carrières

Lieu-dit "Champrond"

38450 Le Gua

En charge des busards issus de l'**Isère** et si le cas se présente de **la Drôme** (micro-population)

Site de relâcher : Taquet installé à Sillans sur un terrain clos appartenant au département de l'Isère

2. [Centre de soin pour animaux sauvages "l'Hirondelle"](#)

Sous la direction de **Pascal Tavernier**

Adresse :

705 chemin du Napoly

69490 SAINT FORGEUX

En charge des busards de la Loire et du Rhône

Site de relâcher:

Oiseaux d'origine ligérienne : au sein d'une lande privée conventionnée à Farnay (42)

Oiseaux d'origine rhodanienne : sur un terrain clos géré par le CEN Rhône Alpes à st Laurent d'Agnay (69)

3. [Centre de sauvegarde LPO AuRA](#)

Sous la direction d'**Adrien Corsi**

Adresse :

2 Rue de la Gantière

63000 Clermont Ferrand

En charge des busards de haute Loire, du Puy de Dôme et si le cas se présente du Cantal et de l'Allier

Site de relâcher :

Oiseaux d'origine altiligériennes : Sur un terrain privé à Fontannes (43)

Oiseaux d'origine Puydômoise: rare, relâcher antérieur sur la commune de St Ignat(63)